



Fiche d'information

Date:

11.04.2016

Méthodes de procréation médicalement assistée

Fécondation *in vitro* (FIV)

La FIV désigne la « fécondation artificielle », où un ovule et un spermatozoïde s'unissent « dans l'éprouvette » (*in vitro*), en dehors du corps de la femme, avant d'être implantés dans son utérus. Elle est accessible à tous les couples porteurs d'une maladie héréditaire grave ou dans l'incapacité de procréer naturellement.

Diagnostic préimplantatoire (DPI)

Le DPI est une technique médicale par laquelle les embryons¹ provenant de la fécondation artificielle (*in vitro*) sont analysés sur le plan génétique avant d'être implantés dans l'utérus. Cette technique est pratiquée depuis 20 ans à l'étranger. Une ou plusieurs cellules sont prélevées sur un embryon à un stade précoce et analysées pour déceler la présence ou l'absence de certaines caractéristiques. Dans le cas des couples porteurs d'une **maladie héréditaire grave**, le DPI permet de sélectionner et d'implanter dans l'utérus de la femme un embryon dépourvu des défauts génétiques en question. Cela permet d'éviter que la maladie héréditaire des parents soit transmise à l'enfant. Seul un risque identifié au préalable chez les parents est examiné sur l'embryon.

Chez les couples ne pouvant **pas concevoir d'enfant par procréation naturelle**, le DPI permet de sélectionner les embryons qui présentent le plus grand potentiel de développement. Le but est que la grossesse se déroule dans les meilleures conditions possible et que la femme puisse porter son enfant à terme (voir aussi « Dépistage des aneuploïdies »).

Dépistage des aneuploïdies

Il s'agit de l'analyse de l'embryon *in vitro* visant à détecter une aberration chromosomique numérique, l'aneuploïdie désignant la présence d'un nombre anormal de chromosomes. La procédure est surtout appliquée, dans le cadre de la fécondation artificielle, aux couples stériles ayant déjà été confrontés à plusieurs fausses couches ou mortinaissances ou à plusieurs cycles de FIV infructueux. L'objectif du dépistage des aneuploïdies est d'améliorer le taux de réussite de la FIV.

¹ On entend par « embryon » le fruit de la fusion des noyaux jusqu'à la fin de l'organogenèse (soit, chez l'être humain, jusqu'à la neuvième semaine de gestation). On parle ensuite de « fœtus ».